



DU VENDREDI 24
AU DIMANCHE 26 AVRIL 2026

50%*
Club

EN BONS D'ACHAT
DÈS 10€ D'ACHAT
ET DANS LA LIMITE DE 20€ D'ACHAT⁽¹⁾

**SUR LE RAYON
CAFÉS & THÉS**

PROMOTIONS INCLUSES.

DU VENDREDI 24
AU DIMANCHE 26 AVRIL 2026

8€
Club

EN BON(S) D'ACHAT
PAR TRANCHE DE 20 € D'ACHAT⁽²⁾

**SUR LE RAYON
ANIMALERIE**

PROMOTIONS INCLUSES.

DU VENDREDI 24
AU DIMANCHE 26 AVRIL 2026

EXCLU APPLI
VALABLE EN MAGASIN



*Du prix payé en caisse.

(1) Pour tout achat de 10 € minimum sur les Cafés & Thés dans votre Hypermarché Carrefour, bénéficiez de 2 bons d'achat d'une valeur de 50% du prix payé en caisse, dans la limite de 20€ d'achat. Au-delà de 20 € d'achat, bons d'achat limités à une valeur de 10€. Offre valable une seule fois par personne et par foyer pendant la durée de l'opération du Vendredi 24 au Dimanche 26 Avril 2026 inclus. Le premier bon d'achat valable du Lundi 27 Avril au Dimanche 3 Mai 2026, le deuxième bon d'achat sera valable du Lundi 4 au Dimanche 10 Mai 2026. Le troisième bon d'achat sera valable du lundi 11 au dimanche 17 Mai 2026 sur vos prochains achats dans les Hypermarchés Carrefour participants, aucun bon d'achat ne sera accepté en dehors de ces dates.

(2) Offre limitée à 3 tranches, soit maximum 3 bons d'achat par foyer, à raison d'un bon d'achat par tranche. Offre valable une seule fois par personne et par foyer pendant la durée de l'opération du Vendredi 24 au Dimanche 26 Avril 2026 inclus. Le premier bon d'achat sera valable du Lundi 27 Avril au Dimanche 3 Mai 2026, le deuxième bon d'achat sera valable du Lundi 4 au Dimanche 10 Mai 2026, le troisième bon d'achat sera valable du lundi 11 au dimanche 17 Mai 2026 sur vos prochains achats dans les Hypermarchés Carrefour participants, aucun bon d'achat ne sera accepté en dehors de ces dates.

Les bons d'achat sont valables pour tout achat égal ou supérieur à leur valeur indiquée. Hors Carburant et Services (Drive, Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Locations de Véhicules, Carrefour Occasion). Les bons d'achat sont utilisables en une seule fois. Ils ne peuvent être cédés à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel. Si vous demandez le remboursement de ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement «le droit de changer d'avis») vous ayant permis d'acquiescer le bon d'achat, ce bon d'achat, ce bon d'achat, au son montant réajusté au prix final d'achat, devra être restitué dans votre Hypermarché Carrefour Liste des hypermarchés Carrefour participants sur carrefour.fr.



ACTIVEZ VOS
AVANTAGES